

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 février 2018 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE, Maire. Absent et excusé : néant

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 12/12/2017 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner :	BRUN Marie-France (maison) – Consorts MICHALON (maison) – M. et MME JOUBERT Jean François (maison) – BONHOMME Valérie
Déclarations préalables accordées ou tacites	BERTHAUD Patricia : piscine
Déclarations préalables en cours	VALLOIRE Ludivine et Geoffroy
Permis accordés ou tacites	
Permis en cours	

MODIFICATION DES NOMS DE RUES

Le Conseil approuve quelques modifications mineures à apporter à la liste des noms de rues de la Commune, mise à jour en 2017, dans le cadre des travaux d'adressage.

PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Résultats de clôture de l'exercice 2017 :

Section de fonctionnement + section d'investissement, y compris restes à réaliser :

Budget Principal	Excédent	59.897,67 €
Budget Assainissement	Excédent	88.678,19 €
Budget Restaurant	Excédent	218,09 €
Budget CCAS	Excédent	761,32 €

VOTE DES COMPTES ADMINSTRATIFS 2017

Le Maire se retire et laisse la présidence à Christèle COGNET pour le vote ; les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité par le Conseil

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2017

Le Conseil approuve, pour chacun des budgets, les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 par Mme LAVOISIER, Receveur à Feurs.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Budget Principal : L'excédent de fonctionnement de 217.602,53 € est affecté ainsi :

- 157.704,86 € en couverture du déficit de la section d'investissement
- 59.897,67 € en report en section de fonctionnement

Budget Assainissement :

- report en section de fonctionnement de l'excédent de fonctionnement : 11.895,79 €

Budget Restaurant : L'excédent de fonctionnement de 8.902,91 € est affecté ainsi :

- 8.684,82 € en couverture du déficit de la section d'investissement
- 218,09 € en report en section de fonctionnement

AUTORISATIONS BUDGETAIRES SPECIALES POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Il est possible, par décision du Conseil Municipal, de prévoir et réaliser des dépenses d'investissement avant le vote du budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Le Conseil décide d'ouvrir des crédits pour les dépenses envisagées suivantes : site Internet – aménagement du Chemin de la Sarrée (montant total 15.300 €).

DECISIONS SUR IMPUTATIONS EN SECTION D'INVESTISSEMENT DES DEPENSES DE FAIBLE VALEUR

M. le Maire rappelle que les biens meubles d'un montant inférieur à 500€ TTC ne peuvent être imputés en section d'investissement que s'ils figurent dans la nomenclature des biens définie par l'arrêté du 26.10.2001. Cette nomenclature fixe la liste des biens meubles constituant des immobilisations par nature. Cette liste peut être complétée chaque année, par l'assemblée délibérante. L'imputation en section d'investissement permet alors de bénéficier d'un remboursement de TVA. Le Conseil approuve la liste complémentaire 2018 proposée par M. le Maire.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A L'AMICALE LAÏQUE ET A FOREZ-DONZY

Le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

- 250 € à l'Amicale Laïque, pour le lancement de sa nouvelle section « le carreau amical »
- 300 € à l'association de football Forez Donzy, dans le cadre de l'organisation d'un tournoi en Espagne, pour ses jeunes joueurs (dont 5 Roziérois).

ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES

Depuis la rentrée 2014, tous les élèves sont soumis aux nouveaux rythmes scolaires avec des heures d'enseignement organisés sur 9 demi-journées. Le décret du 27 juin 2017 rend possible, par dérogation, le retour à la semaine à quatre jours, soit 8 demi-journées.

Après enquête auprès des familles, réunion du Conseil d'Ecole et débat au sein du Conseil municipal, le choix retenu est le maintien de la semaine à quatre jours et demi.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DE L'ENVELOPPE DE SOLIDARITE 2018

Monsieur le Maire informe le Conseil que parmi les opérations d'investissement réalisées sur l'année 2017, certaines pourraient bénéficier d'une aide du Département, au titre de l'enveloppe de solidarité 2018. Le Conseil décide de retenir les opérations « aménagement du jardin public » et « travaux complexe sportif », représentant un montant total de dépense de 12.368,99 € HT (aide attendue aux alentours de 7.000 €).

COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS

CMJ : rencontre inter CMJ à Rozier, au mois de mai, avec jeu de piste pour découvrir le village – poursuite de l'aménagement du jardin public – boîtes à livres – suivi du poulailler.

AJCM : l'association n'a plus d'animatrice ; la nouvelle intercommunalité (Forez-Est) ne va pas subventionner cette association ; l'association sera toutefois maintenue quelques temps afin de faire bénéficier les jeunes, des fonds restants (chaque projet sera étudié).

Club des Jeunes : projet fresque sur le mur d'enceinte des jeux de boules – réflexion sur le tracé du terrain de dirt – participation de deux jeunes au rallye 4l trophy.

Crèche : à compter du 01/01/2019, la gestion de la crèche communale « La Souris Verte » sera transférée à la Communauté de Communes de Forez-Est.

Communication : la Commune dispose depuis fin 2017 d'un site Internet : <https://www.mairie-rozier-en-donzy.fr/>

Voirie : programmation travaux 2018 : Route de Bourbonneau (tronçon entre la Rue des Liseurs et le gymnase) – Le Petit Faubourg – Rue des Canuts (grilles)

Fleurissement : la commission va préparer le fleurissement 2018 : organisation des massifs, choix des plants...).

Economie : Dans le cadre du dispositif TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), des actions peuvent être financées par l'Etat et Forez-Est. La commune a déposé un dossier au titre de la performance énergétique des bâtiments communaux pour des changements de vitrages et le remplacement de plusieurs chaudières.

Ecole : compte rendu du Conseil d'Ecole du 06/02/2018 – prévision effectifs à la rentrée 2018/2019 : 139 élèves.

CCAS : projet de partenariat avec l'ANCV pour l'organisation de voyages à prix réduits pour les séniors.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 3 avril 2018 à 20 Heures